L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 AOUT 1877.

50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MARDI MATIN, 21 AOUT.

Le discours du secrétaire Sherman.

Le Secrétaire du Trésor Sherman, vient de prononcer le 17 août, à Mansfield, Ohio, un long discours qui est divisé en deux parties bien distinctes. Dans la première partie, M. Sherman a défendu la politique adoptée par le président Hayes à régard du Sud et ses projets de réforme du service civil; dans la seconde partie, il a traité la question financière économique et monétaire, à son propre point de vue. Cette seconde partie est le point capital du discours; elle constitue tout un programme et nous en réservons l'examen. Voici le résumé de la partie politique du discours.

Le Secrétaire du Trésor commence par déclarer que la seule chose qu'il soit autorisé à dire au nom du président Hayes, c'est que ce dernier l'a chargé de démentir tous les bruits qui l'ont imputé une participation quelconque au choix des candidats du parti républicain dans l'Ohio. Après avoir protesté de ses sympathies pour le succès du parti républicain, l'orateur a abordé immédiatement les questions que le président Hayes s'était trouvé appelé à résoudre après le 4 mars. M. Hayes a trouvé 36 Etats dans le plein exercice de leurs pouvoirs comme Etats dans l'Union, mais dans deux autres, il y avait contestation sur le point de savoir qui avait été élu gouverneur.

Dans le cas du gouverneur Chamberlain, une cour républicaine avait rendu un jugement définitif contre celui-ci. Après avoir entendu les deux contestants, le président a considéré que "rien ne justifiait l'emploi de l'armée pour décider une contestation électorale purement locale," et il a retiré les troupes de la batisse destinée aux séances de la législature, et Chamberlain a quitté l'Etat sans pousser plus loin sa contestation.

M. Sherman dit que si ardemment qu'il désirait le succès de Chamberlain et du parti républicain, il était d'avis que le Président "n'avait pas l'ombre d'un droit à interposer la puissance de l'armée dans cette contestation et qu'une tentative de ce genre eût été téméraire et infructueuse aussi bien que sans droit légal."

Passant au cas de la Louisiane, dans lequel il a joué un rôle assez triste et peu enviable, l'orateur est moins bien inspiré. Il refait en petit son tableau d'ouvrages et justifie le bureau des retours qui avait, selon lui, le droit évident de prononcer sur l'élection des membres de la législature, bien que sa décision ne fût pas finale, chaque Chambre ayant le droit constitutionnel de décider des titres de ses membres.

Après avoir rappelé la réunion des deux législatures et la double élection de Packard et Nicholls, M. Sherman dit que Packard est un législateur ont fait appel au président Grant et il ajoute :

J'avoue que si j'eusse été président à la place de Grant, j'eusse reconnu Packard et j'eusse soutenu avec toute la puissance du gouvernement. L'intensité du sentiment que j'ai eu moi par les atrocités en Louisiane eût pu avoir sur moi une influence illégitime.

Mais le général Grant ne crut pas que tel était son devoir. Je ne critique pas sa conduite, je constate les faits. Il ne voulait que préserver la paix, il ne voulait pas reconnaître Packard comme gouverneur, mais je sais—ce qui n'est plus un secret—quelle était la tendance de son esprit, et un moment il résolut de retirer les troupes, de reconnaître Nicholls et de finir ainsi le dangereux conflit. Il ne le fit pas et maintint la paix.

M. Sherman rappelle comment, en deux mois, le gouvernement de Nicholls s'établit partout, tandis que celui de Packard n'existait plus que dans la maison d'Etat, et il relate la solution pacifique obtenue par l'envoi d'une commission et l'organisation légale d'une seule législature. La politique du président Hayes, avait une vision plus étendue que celle du règlement de la contestation locale, c'était le rétablissement de l'harmonie entre le Nord et le Sud.

Tout en partageant le désappointement éprouvé par les républicains au sujet de la solution de la question louisianaise, M. Sherman a la conviction que tout ce qu'a fait le président a été juste, conforme à ses devoirs constitutionnels et inspiré par des motifs du plus pur patriotisme. Il a obtenu que dans tous les Etats du Sud les droits des affranchis fussent volontairement reconnus et qu'une protection égale leur fût accordée. Le respect des droits constitutionnels a été ainsi assuré par des moyens légaux et pacifiques.

Sur la question du service civil, M. Sherman approuve et défend tout ce qu'a fait le président, notamment l'interdiction à tout fonctionnaire fédéral de prendre part à la direction des organisations politiques, ordre qui a été mal à propos dénoncé comme une atteinte aux droits individuels.

L'orateur signale les abus monstrueux auxquels donnait lieu l'ingérence des fonctionnaires fédéraux dans la conduite des organisations de parti et démontre facilement la justesse et l'utilité de l'ordre du Président à ce sujet. Puis il relate les différentes économies et réductions réalisées par l'administration dans différentes branches du service, notamment dans la section des douanes. Les réductions ont été à New York de $235,000, à Baltimore de $47,287, à la Nouvelle-Orléans de $95,455 etc., formant un total de $721,356 par an rien que pour les douanes.

Nous arrivons dans le discours à la réduction de l'intérêt de la dette publique, sujet qui se rattache aux questions financière; nous réservons pour un autre numéro l'analyse de cette seconde partie du discours.

SHADY GROVE HOTEL.—Dans quelques lignes publiées dimanche sur le *Shady Grove Hotel* de Biloxi, nous disions que l'on y est très bien logé et très bien nourri. Le compositeur et le correcteur d'épreuves—Dieu le leur pardonne!—nous ont fait dire que l'on y était *très mal* logé et bien nourri, ce qui avait l'air d'une malice préméditée. Personne, bien entendu, n'a pu croire que nous étions coupables de cette énormité. Tous les touristes qui sont alliés à Biloxi savent d'ailleurs qu'au *Shady Grove* on est non seulement bien nourri mais parfaitement logé. Nous livrons les deux coupables de l'*Abeille* au légitime ressentiment du propriétaire du "Shady Grove."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 4 août de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

VENANT D'ARRIVER:—Escarpins pour dames, chevreau français.
Ties pour dames, talons Broadway.
Bottes à boutons, talons Broadway.
Une magnifique botte en chevreau français, forme parisienne, $5,50 valant $8.
3,215 douzaines souliers en tous genres, pour dames.
285 douzaines bottes claquées à $1.50 la paire.
103 caisses souliers d'enfants provenant de la meilleure fabrique de Philadelphie.
Bottes pour fillettes, grande variété, en couleur et noires.
Cet immense assortiment de souliers fins vient d'être débalé, à l'ETOILE ROUGE, coin Douane et Bourbon.
Les dames ne manqueront sûrement pas l'occasion d'aller examiner ce grand choix de souliers fins.

VINS ROUGES—VINS BLANCS, COGNAC, etc.—M. U. Marinoni, rue Vieille Levée 69, consignataire du navire Alphonse de Marie, a reçu de Bordeaux et a à vendre de grands envois de vins rouges de plusieurs excellentes marques, des vins blancs renommés, du cognac Castillon 1815, du vinaigre Cesset, de l'eau de Vichy, de l'absinthe, du Kirsh, etc.

Pittsburg Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

ARTILLERIE D'ORLEANS.—Des membres de la Compagnie A, sont convoqués pour aujourd'hui, 21 du courant, à sept heures et demie précises du soir à l'Arsenal, rue St Pierre, entre les rues Royale et Chartres, pour inspection. Les membres sont invités à s'y rendre avec ou sans uniforme. Voir la notice publiée plus loin à ce sujet.

VINS.—La maison Bercier et De Smet, rue Decatur 43, vient de recevoir par le navire Alphonse et Marie, de Bordeaux et a à vendre 100 barriques de vin Castelfranc. Voyez l'annonce.

Achetez votre charbon aux taux d marché, chez Hy. J. Montagnet, 167 rue de la Commune.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Partis hier par le chemin de fer de Mobile :

W. G. Vincent et famille, New York, A. Billet, Cincinnati; Mme capt. McArthur et famille et Mme Fornange et famille, pour Philadelphie, D. T. Dannis et Mlle Laura Dannis, pour New York, J. G. Brown, Springfield, Ohio; juge Montamat et Wong Chung, pour l'Est, Isham Leslie, Atlanta, Ga., W. P. Converse Jr, New York, Isaac W. Brooks et J.T. Goodrich, Louisville, Ky. Sp. Lewis, New York, Louis Wolf, St. Louis, W. C. Soris, Pa. Clear, Peter Pelletier et F. J. Tully, Washington; E. Dreyfus, St. Louis, C. J. Steuwald, New York, et J. Trisconi, Louisville.

L'affaire du Bayou Tone.

L'Exécutif a reçu du Col. Elliott, Ingénieur des Etats-Unis la dépêche suivante:

Washington 19, 1877.

Hon. P. T. Nicholls, gouverneur de la Louisiane :

Le capt. Benyard, du corps des Ingénieurs, stationné à Memphis, est chargé du travail au bayou Tone, et sera utilisé réparations que les moyens dont il dispose peuvent le permettre.

ELLIOTT, Ingénieur.

Le Gouverneur a demandé hier par la télégraphe au Capt. Benyard, à Memphis, de lui faire connaître les moyens qu'il a à sa disposition et ce qu'il se propose de faire.

On n'a reçu aucune nouvelle annonçant que le capitaine Benyard était au Bayou Tone, faisant des réparations, comme il est dit dans le télégramme. S'il a en main les moyens de payer les frais du travail, il sera inutile de lever des souscriptions.

Le capitaine Aiken dit qu'il est informé que les ingénieurs d'Etat, partis d'ici sur le steamer Konna, sont arrivés à Coushatta le 17. Le steamer a mis à terre la moitié de sa cargaison au dessous de la barre où il y avait seulement 22 pouces d'eau, a construit des jetées et a porté la profondeur du chenal à 30 pouces. Il a passé la barre le 16 et a dû arriver hier au bayou.

Les arbres coupés de Carrollton.

Dans l'affaire des Etats-Unis contre Joseph Hampton et d'autres, le juge Billings, décidant pour le juge Woods, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a rendu un ordre qui met définitivement l'affaire hors de l'état avant que les commissaires et les estimateurs n'en fassent occupés. L'inventaire du marshal est accepté. L'estimation a été faite par la Cour à deux piastres, et le marshal recevra la caution conformément à la loi de l'Etat qui gouverne le cas, la caution sujette aux objections du gouvernement qui a 20 jours pour les présenter; alors la Cour décidera si elles sont bien fondées ou frivoles.

Session spéciale de la Cour de Circuit des Etats-Unis.

M. J. B. Vinot, député greffier de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a reçu du juge Billings un télégramme de New Haven, Conn., à la date du 19 courant, qui lui annonce qu'il y aura une session spéciale de la Cour de Circuit des Etats-Unis, lundi 27 du courant, sous la présidence du juge Billings.

Etat sanitaire de la ville.

Le nombre des décès rapporté la semaine dernière au Bureau de Santé a été de 93, taux de mortalité qui, dans la saison la plus défavorable de l'année, en cette section, indique un état sanitaire meilleur que celui de la plupart des villes du Nord.

Séparation entre les races

Un ex-législateur, ex-collecteur de taxes, ex-officier radical et ex-membre notable du parti de couleur, M. Paris, n'ayant plus rien à faire, s'oula d'occuper en établissant un café au coin des rues Magazine et Canal. Il aurait pu faire quelque chose de mieux, mais il y a tant de buvettes à la Nouvelle Orléans, qu'une de plus ou de moins, est chose bien peu importante. Maintenant, voici le beau de l'affaire: M. Paris est un homme habile, et quand il entreprend une affaire, il veut la conduire de manière à en assurer le succès. Et cela a raison. Faisons bien ou ne faisons pas du tout. Il a donc divisé sa buvette en deux parties par une simple cloison. D'un côté on y sert les blancs, de l'autre on y sert les noirs.

"Tout le monde aurait dû être content. Mais un noir, qui avait lu le 14me amendement à la Constitution, a trouvé que l'idée de la cloison en était une violation manifeste. Il a donc fait appeler M. Paris pour lui demander s'il avait réellement donné l'ordre de séparer ainsi les buveurs. M. Paris a répondu affirmativement sans hésiter, et sans hésiter non plus le noir a répliqué qu'il lui apprendrait à respecter la Constitution, et en disant ces mots il s'est livré envers l'ancien chef radical à des voies de fait qui ont pour résultat un assez sérieux accès de gêne. Nous ignorons quelle a été la conséquence de cette rude leçon constitutionnelle.

Une belle incendie.

Dimanche soir, entre 5 et 6 heures, le capt. C. J. O'Hara a montré la puissance d'une belle incendiaire de son invention, dans le parc du "Crescent City Rifle Club". L'effet a été extraordinaire. Un coffre, placé sur un trétean représentant un wagon militaire, et contenant de la poudre à canon, a sauté à une distance de cent pas, et la balle qui a causé l'explosion en mettant le feu à la poudre, a fait une flamme de laquelle est sortie une colonne de fumée s'élevant à 70 ou 80 pieds de hauteur. Un autre coup a mis en feu un volet de copeaux à la même distance. Un troisième coup a fracassé et charbonné un poteau grêlé comme un mât de navire et la voile a été incendiée.

Le projectile qui a produit tant d'effet était simplement une balle pesant un peu plus d'une demi once, lancée par un fusil se chargeant par la culasse.

L'inventeur assure que des bombes de toute taille peuvent être faites sur le principe d'après lequel ce projectile a été fabriqué et cela sans le secours d'une fusée ni d'aucun autre agent auxiliaire semblable. Le capitaine O'Hara dit qu'il a déjà préparé quelque boulets pour le canon Gatling et que l'épreuve pourra en être faite dès qu'on jugera à propos d'user de son invention.

Prix.

Dimanche dernier, une médaille, offerte par le "Crescent City Rifle Club" à toutes les compagnies militaires organisées, devait être la récompense du tireur le plus heureux. Les "Gardes Continentaux", les "Vaudry Rifles" et la Batterie G, de l'artillerie de campagne de la Louisiane ont répondu à l'appel et ont concouru. Mr Jules Piffant de la Batterie C, capitaine Guibet, a remporté le prix.

Reprise.

Le nègre John Houston, qui a été arrêté samedi dernier, comme caractère dangereux et suspect, et qui avait reconnu avoir commis un meurtre à Terrebonne, n'est rien moins que Robert Brown, le meurtrier, en effet, du vieux Oncle John, à Terrebonne en 1876. Brown s'était échappé de la prison de Terrebonne, la semaine dernière, juste au moment où il allait être transféré dans une prison nouvelle. Il prétend maintenant qu'il n'a tué personne, et qu'il était fou quand il a fait cet aveu.

Envoyé en prison.

Amédée Pierre, qui avait été amené ici samedi soir de la Baie St. Louis, sur l'accusation d'avoir outragé une petite fille, a été traduit hier devant le juge Mittenberger qui l'a envoyé en prison sans privilège de caution.

Suicide étrange.

Nous apprenons, par une dépêche du Port Eads, que la barque espagnole Marieta, qui était partie de la Passe du Sud-Ouest le 16 du courant, pour Talma, Espagne, est rentrée dans la Passe du Sud, dimanche 19, à 4 heures du soir. Le second du navire rapporte que vendredi soir, 17 du courant, le capitaine Kirchofer, patron de la Marieta, a sauté par-dessus bord et s'est noyé. Le second vient en ville. On n'a pu obtenir de lui aucun détail.

Saint miraculeux.

Samedi dans l'après-midi, pendant que le train de Morgan était arrêté à Gretna, une dame est tombée entre les plateformes de deux chars et n'a pu échapper à la mort qu'en se tenant au draw head. Sans cela elle eut été écrasée. C'est un exemple rare de présence d'esprit.

Incendie.

Dimanche matin, vers une heure, l'explosion d'une lampe à huile de charbon a mis le feu à la maison No 362 de la rue St. Charles. L'alarme a été donnée immédiatement, mais les gens de la maison, avec l'assistance de la police, ont pu éteindre l'incendie avant l'arrivée des pompes. Le dommage aux meubles et à la maison, qui appartient à Mme Revier, et qui est occupée par Mr T. H. Comber, est évalué à $150.

TEMPERATURE.—20 août 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin....	78	26
Midi.....	89	32
3 P. M.....	90	33
6 P. M.....	85	30

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 167 rue de la Commune.

—Bonnes nouvelles des récoltes, données par la *Constitutionnel*.

Une courte excursion dans les départements du sud-est de la France nous a permis de constater les riches magnificences de la moisson de cette année. Cette récolte de céréales est, nous assure-t-on, remarquablement belle partout.

Cette moisson plantureuse avait été précédée par des récoltes satisfaisantes, dont l'une, celle des fourrages, compte au premier rang des grandes richesses agricoles dans tous les pays. Les récoltes de fourrages qui avaient été des meilleures, en 1877, pour la France, intéresse l'alimentation humaine au *second degré*, (production de la viande, du beurre, etc.) et aussi la force motrice animale à bas prix.

L'autre bonne récolte est celle de la sericiculture, qui pour n'intéresser qu'une partie du territoire français, n'en joue pas moins un rôle important dans la prospérité générale du pays, étant liée, par des connexions étroites, à des intérêts industriels de premier ordre.

Si l'on joint à cela l'aspect déjà réjouissant des vignobles déjà chargés de fruits, et auxquels le terrible fléau du phylloxera paraît, sur quelques points, renoncer *spontanément* à faire la guerre, on ne peut concevoir les meilleures espérances au point de vue de l'accroissement de notre richesse nationale.

On lit dans le *Soir*:

"Une nouvelle intéressante nous arrive d'Aozin.

"On sait que M. Thiers s'y était rendu la semaine passée. Ses amis avaient décidé de faire faire à l'ancien président, une *ovation* ouvrière; une délégation lui aurait adressé un discours, et M. Thiers aurait répondu par un *discours manifeste*. Tout était prêt, entendu; l'ordre et la marche avaient été arrêtés.

"Mais, par malheur, certains administrateurs, parmi lesquels M. Chabaud-Latour, refusèrent de se prêter à une manifestation politique. Le discours fut remis à l'extraction et à la vente du charbon.

"Dans cette réception, la candidature de M. Thiers à Valenciennes, devait être proclamée, mais la résistance du conseil aux menées radicaux est venue bouleverser tout cela. M. Thiers, qui ne peut être maintenant que candidat ordinaire à Valenciennes, ne s'y présentera plus. Le candidat radical de la localité doit être M. Louis Desormont, de Marquillier, déjà vaincu en 1876."

LES CARDINAUX FRANÇAIS.—On dit que Pie IX voudrait créer le premier cardinal africain en la personne de Mgr Lavigerie, évêque d'Alger, comme il a créé le premier cardinal américain en la personne de Mgr Mac-Closkey, archevêque de New York. Par suite de cette promotion à la pourpre romaine, la France se trouverait représentée, dans le Sacré-Collège, par neuf cardinaux : le prélat que nous venons de nommer ; Mgr Guibert, archevêque de Paris ; Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux ; Mgr Caverot, archevêque de Lyon ; Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen ; Mgr Régnier, archevêque de Cambrai ; Mgr Bruoaud Saint-Marc, archevêque de Rennes ; ok, enfin, par deux Français appartenant à la Curie, dom Pitra, né dans le diocèse d'Autun, et Mgr de Falloux du Coudray, né dans le diocèse d'Angers ; jamais ville n'aura compté autant d'électeurs du Souverain Pontife.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE DES PRIX DE VERTU.

L'Académie française est rarement trouvée à pareille fête. Le baron Alexandre Dumas était chargé du rapport sur les prix de vertu, et l'on conçoit quelle amorce cette circonstance fournissait à la curiosité du public. Il semblait piquant qu'un écrivain si connu pour avoir tancé dans le monde tant de paradoxes ingénieux, tant de thèses hardies, vînt faire l'éloge de la vertu candide et désintéressée. Aussi l'affluence était-elle extrêmement nombreuse; bien avant l'ouverture de la séance il n'y avait plus une place inoccupée.

Le bureau était occupé par M. Alexandre Dumas, directeur, ayant à sa gauche M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel ; à sa droite M. Gaston Boissier, chancelier. M. Camille Doucet a débuté par la lecture du rapport sur les concours de 1876. On sait les difficultés du genre. Le critique est obligé de passer en revue un grand nombre d'ouvrages, et, pour ne pas allonger indéfiniment son rapport, d'être sobre en discours. Il doit lui suffire de quelques mots pour apprécier une œuvre, et l'aridité est à craindre dans ces bibliographies restreintes.

M. Camille Doucet n'est excusé à diverses reprises des développements de son travail, il a indiqué avec une fine modestie que l'empressement du public était du surtout au plaisir qu'il promettait de goûter en écoutant l'ingénieux écrivain qui devait parler après lui. C'était prendre un soin superflu. Le rapport de M. Camille Doucet n'avait pas trop à craindre de la comparaison. Il a été justement apprécié et n'a lassé personne. On a été sensible à un jugement littéraire très sûr et très délié, dont la bienveillance n'excluait pas une indépendance de critique. Plusieurs passages ont pu par la délicatesse de l'expression.....

La lecture de la pièce de vers qui a remporté le prix de poésie a été faite par M. Legouvé avec son talent habituel. Le sujet était *André Chénier*, le lauréat M. Camille du Locle. On a goûté dans cette poésie la composition, qui est vraiment ingénieuse, et de beaux vers que M. Legouvé a pu hautement mettre en relief. Les lettres connaissaient depuis longtemps M. Camille du Locle, qui s'est montré cette fois, dans sa belle livrée d'ingénu. On a surtout applaudi le passage suivant :

Il faut aimer les bords où l'on est présentée
Et le sol où l'on vit, et le ciel qui l'abrite.
Et l'on y vient en foule, et l'on y demeure
Chaque jour y repand des pleurs,
Des pleurs qu'en gémissant vient boire la colline.
O honte! O regret immortel,
O deuil! André Chenier n'a pas même une (tombe!

Il était près de trois heures quand M. Alexandre Dumas a pris la parole. Constatons tout de suite que son succès a été considérable. Il a été faible de voir, dès les premières mots, que le public était venu avec le férme propos d'éprouver le plaisir de l'imprévu et qu'il était sûr d'avance de son affaire. Il a fait à M. Dumas un crédit extrême, soulignant non-seulement les mots, mais les intentions, mettant une sorte de coquetterie à étonner l'orateur lui-même par l'excès bienveillant de sa pénétration. Il faut dire que ce discours, et on s'y attendait, formait un contraste de la séance il n'y avait plus une place inoccupée.

Le bureau était occupé par M. Alexandre Dumas, directeur, ayant à sa gauche M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel ; à sa droite M. Gaston Boissier, chancelier. M. Camille Doucet a débuté par la lecture du rapport sur les concours de 1876. On sait les difficultés du genre. Le critique est obligé de passer en revue un grand nombre d'ouvrages, et, pour ne pas allonger indéfiniment son rapport, d'être sobre en discours. Il doit lui suffire de quelques mots pour apprécier une œuvre, et l'aridité est à craindre dans ces bibliographies restreintes.

M. Camille Doucet n'est excusé à diverses reprises des développements de son travail, il a indiqué avec une fine modestie que l'empressement du public était du surtout au plaisir qu'il promettait de goûter en écoutant l'ingénieux écrivain qui devait parler après lui. C'était prendre un soin superflu. Le rapport de M. Camille Doucet n'avait pas trop à craindre la comparaison. Il a été justement apprécié et n'a lassé personne. On a été sensible à un jugement littéraire très sûr et très délié, dont la bienveillance n'excluait pas une indépendance de critique. Plusieurs passages ont pu par la délicatesse de l'expression.....

La lecture de la pièce de vers qui a remporté le prix de poésie a été faite par M. Legouvé avec son talent habituel. Le sujet était *André Chénier*, le lauréat M. Camille du Locle. On a goûté dans cette poésie la composition, qui est vraiment ingénieuse, et de beaux vers que M. Legouvé a pu hautement mettre en relief. Les lettres connaissaient depuis longtemps M. Camille du Locle, qui s'est montré cette fois, dans sa belle livrée d'ingénu. On a surtout applaudi le passage suivant :

Il faut aimer les bords où l'on est présentée
Et le sol où l'on vit, et le ciel qui l'abrite.
Et l'on y vient en foule, et l'on y demeure
Chaque jour y rép